

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF708

présenté par

M. Ledoux, Mme Magnier, Mme Lemoine, M. Christophe, M. Euzet, Mme Firmin Le Bodo et
M. Houbron

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.